

Délibération n° 2026-006-044

L'an deux mille vingt-six, le **1er juin à 18h45**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la commune de **PLOUDIRY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme QUENTRIC BOWMAN Morgane, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2026

Présent(e)s : QUENTRIC BOWMAN Morgane, CAM Jean-Yves, VIGNAUD Jennifer, MERDY Gildas, NEGER Emmanuelle, AILLET Jérôme, CUEFF Rémy, CHEMINOT Patricia, OMER Elodie, LE CORRE Brivael, MORRY Silvia, FORTUN Julie, PRONOST Axel,

Absent(e)s excusé(e)s : SAGER-KLUGHERTZ Armelle (pouvoir à NEGER Emmanuelle), DISARBOIS Rachel (pouvoir à OMER Elodie)

Absent(e)s non excusé(e)s :

Secrétaire de séance : MERDY Gildas

Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs	Votes pour	Votes contre	Abstentions
15	13	2	15	0	

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - SUPPRESSION DE POSTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Vu le tableau des emplois existant,

Vu l'avis favorable du collège des élus à l'unanimité et l'avis favorable du collège des représentants du personnel à l'unanimité lors du Comité Social Territorial du 28 avril 2026,

Le poste de responsable administratif et financier avait été créé afin que la nouvelle Secrétaire Générale de mairie puisse être recrutée dès le 1^{er} décembre 2025, dans l'attente du départ le 1^{er} janvier 2026 de la Secrétaire Générale en poste. Puisqu'il ne peut pas y avoir deux secrétaires générales en même temps, la nouvelle arrivée a été recrutée sur cet emploi de responsable administratif et financier. L'ancienne Secrétaire Générale étant partie, le poste de responsable administratif et financier n'a plus lieu d'être.

Emploi de responsable administratif et financier :

Suppression d'un poste calibré de rédacteur à attaché à 35 heures.

Emploi de Secrétaire Générale de mairie :

Suppression d'un poste calibré d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à rédacteur principal de 1^{ère} classe à 35 heures, suivi de la création du même emploi calibré de rédacteur à attaché principal à 35 heures.

Motif : recalibrage de l'emploi permettant le recrutement d'un attaché territorial.

Délibération n° 2026-006-044

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** la suppression du poste de responsable administratif et financier à temps complet, calibré de rédacteur à attaché
- **DÉCIDE**, pour l'emploi de Secrétaire Générale, la suppression d'un poste calibré d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet, suivi de la création du même emploi calibré de rédacteur à attaché principal à 35h
- **ADOpte** le tableau des emplois tels que présenté en annexe.

Accord du conseil à l'unanimité des présents et des représentés.

La Maire,
Morgane QUENTRIC BOWMAN



Le secrétaire de séance,
Gildas MERDY

A blue ink signature of Gildas Merdy, written in a cursive style.